

## PROCES – VERBAL

### COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Réunion du : 22 octobre 2022

A : LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

---

Présents : Nicole LEMEUR (29) – Joseph LAURANS (22) – Jean Marc LUCAS (22) – Christian LE COQ (35) –

Visio : Stéphane LE PAGE (56)

Invités : Philippe GEORGES (Directeur Général) et Yann KERVELLA (Directeur Technique Régional)

---

Excusés : Fabrice BUSNEL (56), Jérémy CADIOU (35), Pierrick GUILLEMOT (35), Michel KERGASTEL (29), Joseph LE VERGE (29).

---

Non Excusé : Jean Paul EVEN (56)

---

#### 1) Préambule

Merci aux présents. Cette commission était en sommeil depuis de longs mois, voire même quelques années.

A cela plusieurs causes :

- COVID bien évidemment
- Et je dois le rappeler, en réaction également au mépris affiché envers notre communauté médicale lors de la coupe du monde féminine U20 en Bretagne en 2018, mais également lors de la coupe du monde Féminine en 2019.
- L'évolution de notre profession sans doute avec une moindre disponibilité pour des activités de ce type.

C'est pour cette raison que je réitère mes remerciements à votre présence.

Je remercie également Philippe GEORGES Directeur général de la Ligue et Yann KERVELLA Directeur Technique Régional de leur présence à nos côtés.



## 2) Informations Fédérales

- Tout d'abord la commission remercie le travail titanesque d'Emmanuel ORHANT et de Jean François CHAPELLIER qui ont eu un travail énorme avec la pandémie COVID au cours des deux dernières années, avec notamment l'élaboration de protocoles successifs de reprise sportive qui ont permis très progressivement la reprise du football aussi bien en pro que dans le monde amateur.
- Formation éducateur anti-dopage :
- La Fondation du Football, l'Agence Française de lutte contre le dopage (AFLD) et la direction médicale de la FFF sont associées pour la création d'une formation certifiante d'éducateur anti-Dopage. Cette formation émane de l'Agence mondiale Anti-Dopage, reprise par une loi française de 2021. Il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissance médicale. Cette formation s'adresse à toute personne motivée (administratif, éducateur, kiné, médecin, joueur).

Cette formation organisée par l'AFLD se déroule en 3 étapes :

- . E learning d'une heure sur la plateforme ADEL
- . Webinaire d'une heure organisé par l'AFLD (session 1 17/01/23 14h00 – session 2 17/03/23 14h00 )
- . 2 jours en présentiels pour mises en situation et finalisation de la formation (au siège de la FFF). (session 1 : 1 et 2/02/23 , et session 2 : 30 et 31/03/23)

Pour toute demande d'information ou de demande d'inscription (12 personnes par session) s'adresser à [fantine.tessereau@fondationdufootball.com](mailto:fantine.tessereau@fondationdufootball.com)

- Programme d'intervention lors des stages organisés par la DTN

Un support PowerPoint a été transmis par la direction Médicale, qui sera transmis aux Médecins intervenant dans les rassemblements organisés par la DTN dans nos départements.

Ce support sera adressé de principe à l'ensemble de médecins fédéraux bretons, dans la mesure où les listes actualisées des commissions médicales nous auront été fournies.

- Retour sur l'audit réalisé au niveau des Pôles ainsi qu'un sondage effectué auprès des médecins de ligue.
- Echauffement structuré : un grand bravo à Nicole LEMEUR à l'origine de ce projet d'échauffement structuré, qui a permis de développer ce projet, qui a vocation à se généraliser.

Informations complémentaires sur <https://www.fff.fr/648-l-echauffement-structure-a-visee-preventive.html>



- Refonte du DMA avec :
  - DMA allégé comprenant un autoquestionnaire possible avant 35 ans, 2 ans sur 3
  - Echocardiographie rendue obligatoire une fois dans la carrière à partir de 18 ans.

### 3) Activités LBF

#### Rapport d'activité sur la saison 2021-2022 :

##### Instruction des Dossiers Médicaux des Arbitres de Ligue :

259 dossiers ont été instruits :

.59 pour les Côtes d'Armor

.66 pour le Finistère

.78 pour l'Ille et Vilaine

.56 pour le Morbihan

50 dossiers étaient validés à la fin juin 2021

132 dossiers au mois de juillet 2021

43 au cours du mois d'août 2021

21 au cours du mois de septembre 2021

3 au cours du mois d'octobre 2021.

Une dizaine de dossiers n'ont pu être validés, par manque de transmission des documents demandés pour le DMA.

##### Instruction des dossiers Médicaux de surclassements Masculins U17 en Senior et Féminins U16 et U17 en Seniors

	Saison 2021-2022	Evolution/ saison 2019-2020
ASPIRANTS	19	Stable
PROFESSIONNELS	3	Stable
U17 Masculins	328	+33.8%
U16 Masculins	5	-54.5%
U17 Féminins	103	-15.6%
U16 Féminins	72	+33.3%
Sous Classements	5	
<b>TOTAL</b>	<b>530</b>	<b>+16.7%</b>



### Couverture Médicale d'évènements sportifs à la demande de la FFF

- 8/10/2021 : France-Ukraine Espoirs. 1 Médecin en T.O
- 26 /11/2021 : France – Kazakhstan Fém.A. 1 Médecin en T.O
- 30/11/2021 : France – Pays de Galle Fém.A. 1 Médecin en T.O
- Couverture des Interligues U15 du 11 au 14 avril 2022 par 1 Médecin et 2 Kinés à Ploufragan.

### Couverture des évènements Sportifs à la demande de ligue de Bretagne

- . Challenge Régional Futsal U13 le 09/04/22 à Moëlan sur Mer par le Dr LE PAGE.
- . Finales de la coupe Région Futsal (Jeunes et Seniors) à Mordelles le 23/04/22 par le Dr Kerdiles.
- . Le 14/05 : carence médicale à PLOUZANE pour le Festival Foot U13 Pitch
- . Le 04/06 : Carence Médicale à Ploufragan pour les finales de la coupe Région Bretagne Jeunes
- . Coupes Région Bretagne Femmes et Hommes le 05/06/2022 à Ploufragan par le Dr Ollivier.

### Couverture des formations

A prévoir, Module santé – BMFA – 17/01/23 : 14/18h + 18/01/23 : 10h-12h30 à Montgermont

### Couverture des évènements sportifs

Prévoir de récupérer les dates sur cette saison afin d'assurer une couverture médicale la plus efficiente possible.

### Dossiers d'arbitrage

Suite à la modification du DMA, il est bon de préciser certaines choses :

- Après 35 ans l'autoquestionnaire n'est pas à remplir.
- Dorénavant tout dossier incomplet sera refusé.
  - Les arbitres ont eu 3 ans de délai pour faire une échocardiographie, et un certain nombre ne s'étaient pas acquittés de cette obligation en début de saison.
  - Les arbitres de ligue ont également 4 ans pour programmer leur examen ophtalmo à l'avance (à faire tous les 4 ans)
  - Les arbitres ont aussi 5 ans pour programmer à temps leur épreuve d'effort (tous les 5 ans à partir de 35 ans)
- La seule exception autorisée : **délai d'un an pour effectuer son échographie cardiaque, lors de la 1<sup>ère</sup> année d'arbitrage.**

Nous convenons de la nécessité d'avoir une politique homogène sur l'ensemble des départements de la ligue, afin que la crédibilité des Médecins Fédéraux soit respectée.



Cette règle est appliquée au niveau national. Elle l'est également depuis cette saison au niveau de la Ligue, et elle doit le devenir au niveau des Commissions médicales de Districts.

A charge pour nos arbitres de s'organiser en tenant compte des délais inhérents aux examens demandés.

### Double surclassement

Même si on peut considérer que des Médecins connaissant le Football auraient plus de « sensibilité » à procéder aux examens médicaux de demande de double sur classement, il faut rappeler que la loi en vigueur autorise tout médecin à remplir un certificat.

C'est sans doute pour cette raison que la quasi-totalité des refus observés le sont pour des raisons d'insuffisance staturo-pondérale.

Notre rôle est de protéger le jeune Footballeur, au besoin en refusant de lui donner une autorisation qui, lui ferait prendre de grands risques pour son intégrité physique.

### Fonctionnement interne

J'ai été saisi à plusieurs reprises, en tant que Président de la commission médicale de la Ligue, de plusieurs demandes et réflexions, adressées directement par des Collègues des commissions de District au Directeur Médical de la FFF à Paris (Emmanuel ORHANT).

Ce fonctionnement n'est pas des plus opportuns, puisque systématiquement Emmanuel Orhant me fait parvenir ces écrits pour suite à donner.

La commission rappelle donc que les demandes médicales émanant des Districts doivent systématiquement transiter par la Ligue.

### Composition des commissions

. Les membres présents approuvent le fait de faire sortir de la commission des membres qui ne participent pas à 3 réunions, sans avoir été excusés.

On rappelle l'importance de faire vivre les commissions de Districts et donc de ne pas refuser de bonnes volontés quand elles se présentent, si des Médecins font la démarche de vouloir intégrer.

Il est bien rare d'avoir des gens motivés actuellement, et nous sommes tous « vieillissants ». Donc ne pas négliger la nécessité de devoir assurer un renouvellement.

Le Président,

C. LE COQ

